

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Ouverture de la Bibliothèque et de certains bâtiments municipaux

Lavaltrie, le 29 mai 2020 – Dès le mercredi 3 juin, la Bibliothèque municipale de Lavaltrie pourra de nouveau accueillir la population pour la récupération de livres et autres documents, selon l’horaire régulier. Les utilisateurs devront toutefois faire leur réservation à l’avance et ils n’auront pas accès aux rayons de la Bibliothèque. Seul le comptoir de prêt sera accessible. Dans cette première phase de réouverture, la Bibliothèque ne remplira pas complètement sa vocation culturelle telle qu’on le connaissait avant la pandémie. L’expérience du lieu d’échanges, de rencontres et de découvertes devra attendre de nouvelles indications de la Santé publique.

Modalités d’utilisation de la Bibliothèque

Dès le mardi 2 juin, les usagers pourront effectuer des réservations de documents par l’envoi d’un [formulaire](#) disponible sur le site Web de la Ville de Lavaltrie ainsi que sur le catalogue de la Bibliothèque. Ce formulaire doit être envoyé par courriel à bibliotheque@ville.lavaltrie.qc.ca. La commande de documents peut également être effectuée par téléphone au 450 586-2921, poste 2252. Si les usagers ne connaissent pas le titre ni l’auteur du livre, le catalogue de la Bibliothèque recense des listes thématiques de titres, ainsi que les dernières nouveautés acquises. Le personnel de la Bibliothèque préparera ensuite la sélection des documents à emporter.

Lorsque la commande sera prête, un membre du personnel de la Bibliothèque communiquera avec l’usager afin de lui indiquer à quel moment récupérer sa commande. Soulignons que les réservations effectuées avant la fermeture de la Bibliothèque ont été conservées.

Afin de récupérer leur commande, les usagers devront s’adresser directement au comptoir de prêt. Les citoyens qui détiennent actuellement des documents pourront les déposer dans la chute extérieure, dès le lundi 1^{er} juin. Rappelons qu’aucuns frais de retard n’ont été comptabilisés depuis le 13 mars dernier.

Ouverture des réceptions de l’hôtel de ville et du garage municipal

Parallèlement, les citoyens de Lavaltrie auront accès, dès le lundi 1^{er} juin, à la réception de l’hôtel de ville et du garage municipal. Toutefois, des règles sanitaires strictes seront en vigueur dans tous les bâtiments municipaux, et ce, tant pour la sécurité de la population que des employés. Ainsi, toute personne présentant des symptômes (toux, fièvre, difficultés respiratoires) ne sera pas admise dans ces lieux publics. De plus, la distanciation sociale à 2 mètres avec files d’attente, le lavage obligatoire des mains à l’entrée et à la sortie des bâtiments, le port du couvre-visage et les paiements par carte seront privilégiés. Les citoyens seront également invités à se présenter seuls.

Dans ce contexte, l’utilisation des services en ligne et des applications numériques demeure fortement suggérée. À cet effet, nous vous invitons à visiter le site Web de la Ville à ville.lavaltrie.qc.ca. La section « Portail citoyen » regroupe tous les services en lignes pouvant vous faciliter la vie. Pour les permis de construction, il faudra prendre rendez-vous auprès du Service de l’urbanisme.

Il est toujours possible de joindre le personnel par téléphone ou par courriel pour toute demande d’information.